

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 7 FÉVRIER 1845.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations,
sur la demande du sieur Jean-Damas Peignot.

MESSIEURS,

Jean-Damas Peignot a vu le jour à Nevers (France), le 11 décembre 1807; le désir de combattre pour l'indépendance de la Belgique, l'a amené dans ce pays dès le mois d'octobre 1830, lorsqu'il entra comme volontaire au corps franc des chasseurs Niellon; le 23 novembre de la même année il reçut le brevet de sous-lieutenant, et le 20 août 1832 celui de lieutenant, grade qu'il occupe aujourd'hui au régiment d'élite.

La conduite du pétitionnaire a toujours été irréprochable; décoré de la croix de fer depuis le 2 avril 1835, il est signalé au Département de la Guerre, comme digne sous tous les rapports d'obtenir la naturalisation ordinaire qui fait l'objet de sa demande.

Les autorités estiment qu'il y a lieu de prendre cette demande en considération.

Le rapporteur,
HENOT.

Le président,
J. MAERTENS.
